

Métis étaient des chasseurs habiles qui ne manquaient presque jamais de toucher juste.

Les soldats de Semple étaient bien loin de posséder la même adresse et commirent la faute de se tenir en peloton. De plus les Métis abrités derrière leurs chevaux n'étaient pas exposés comme leurs adversaires. Aussi bien l'engagement ne dura qu'un quart d'heure; après trois ou quatre décharges Semple et les siens avaient mordu la poussière.

On a prétendu que dans quelques cas des blessés furent achevés par des Sauvages. La preuve sur ce point est assez faible. Mais en admettant que quelques actes de cruauté, à part le cas de Semple, aient été commis par des Sauvages, avant que la fumée du combat ait été dissipée, alors que pendant l'enivrement de la victoire et la vue du sang répandu, les passions aveuglaient les combattants et leur faisaient perdre le contrôle de la raison, il ne faudrait pas oublier, comme explication (je ne dis pas comme excuse et encore moins justification) que ces représailles étaient malheureusement passées dans les habitudes des Sauvages.

Dans leurs guerres, les Sauvages ne donnaient pas de quartiers. Le seul moyen de se protéger contre les ennemis était de les affoler par la terreur et par le sort réservé aux blessés et aux prisonniers. Tel était le code moral de la guerre chez les aborigènes avant l'arrivée des missionnaires au milieu d'eux. On sait que ces derniers ne réussirent à adoucir ces caractères farouches et à déraciner ces instincts de cruauté, que par un travail patient et un dévouement inlassable.

On a accusé les Métis d'avoir abandonné les cadavres dans la prairie, sans leur donner une sépulture convenable. C'est une calomnie. Grant demanda aux colons de venir enterrer leurs morts. Le shérif Alexander McDonnell s'occupa de ce soin. Malheureusement quelques-uns des cadavres ne furent recouverts qu'imparfaitement. Des loups réussirent à déterrer quelques ossements et à les ronger. A la fin de juin, Séraphin Lamarre, informé de ce fait, envoya Antoine Pelletier et Marion Ducharme réparer ces omissions et faire cesser de si navrants spectacles.

Le lendemain de cet engagement, le fort Douglas se rendit sans coup férir et pour le moment la compagnie du Nord-Ouest demeura maîtresse de la Rivière Rouge.

Le 3 mai 1817 sir John C. Sherbrooke, gouverneur en chef de l'Amérique Britannique du Nord, lança une proclamation nommant W. B. Coltman et John Fletcher commissaires spéciaux pour s'enquérir des offenses commises dans les territoires des Sauvages avec pouvoir, comme magistrats, de faire exécuter les ordres du prince régent, de faire cesser toute hostilité et de traduire les coupables